

## COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

### SÉANCE DU 12 AVRIL 2024 CONVOCATION DU 29 MARS 2024

Le 12 avril 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelles-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

#### PRÉSENTS :

M. CHOCRAUX, M. DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER (arrivée à 18h45 – délibération vote du compte de gestion), M CHACORNAC, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M. HENRIQUET

#### PROCURATIONS :

M OLIVE à M CHACORNAC  
M BAERT à M CHOCRAUX  
M GOHIER à Mme BROUTIN

#### ABSENTE EXCUSÉE :

Mme DELTOUR

**Secrétaire de séance : Mme SINIARSKI**

<b>DÉLIBÉRATION N°33/2024</b>	<b>Délibération sur table : Demande de subvention à l'UFOLEP Projet le sport au cœur des villages.</b>
-----------------------------------	--

L'activité sportive est devenue « grande cause nationale 2024 ». **Avec le soutien du ministère des Sports et de l'Agence nationale du sport, et sous la coordination de l'Ufolep, cinq cents villages vont être sélectionnés pour développer des événements sportifs sur leur territoire durant l'année 2024.**

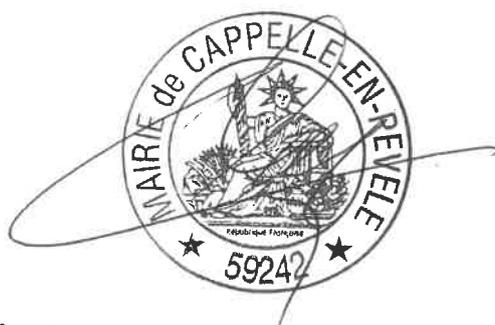
L'UFOLEP est désigné coordinateur de la cause et va octroyer des subventions aux associations ou collectivités qui organisent une action de sensibilisation au sport. Le CAP SPORT santé programmé par la commune du 14 juin au 16 juin 2024 répond aux critères d'éligibilité du dispositif.

Dans ce cadre, la commune souhaite déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 800€.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (18 voix pour) d'autoriser Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention et à signer tous les documents liés à cette demande.**

Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 16 AVR. 2024

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 16 AVR. 2024